

CANDIDATURES DES GRANDS EVENEMENTS INTERNATIONAUX (GESI) BMX RACING

CONTEXTE

Sur proposition de la Commission Nationale de BMX Racing en lien avec la DTN et son manager de filière, le Bureau Exécutif de la FFC a validé la projection suivante des évènements internationaux BMX Racing à horizon 2035 :

Type d'épreuve	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Championnats du Monde UCI			X					0			
Coupe du Monde UCI - 1	X	X		0	0	0	0	0	0	0	0
Coupe du Monde UCI - 2							0				0
Championnats d'Europe UEC		X			0				0		
Coupe d'Europe UEC - 1	X	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Coupe d'Europe UEC - 2				0		0				0	
Total UCI	1	1	1	1	1	1	2	2	1	1	2
Total UEC	1	2	1	2	2	2	1	1	2	2	0
Total GESI (hors CPE)	1	2	1	1	2	1	2	2	2	1	2
Total général	2	3	2	3	2						
X : attribuée											
O : candidature FFC											

PROCESS DE CANDIDATURES

En préambule il est précisé que sont concernés par les GESI (grands évènements sportifs internationaux) en BMX Racing les épreuves suivantes :

- UCI : Championnats du Monde et Coupe du Monde,
- UEC : Championnats d'Europe.

Les Coupes d'Europe ne sont pas assimilées aux GESI et rentrent dans le process fédéral classique de candidatures des épreuves BMX Racing et à retrouver via le lien suivant :

<https://structures.fcc.fr/outils-clubs-organiser/epreuves/candidatures/bmx-race/>

Concernant les épreuves GESI, la Fédération Française de Cyclisme sera candidate auprès des instances internationales de l'UCI ou de l'UEC et se verra attribuer les épreuves, le cas échéant au profit de « la France ».

En parallèle de ces démarches, la FFC lancera les appels à candidatures d'un club local support à l'organisation de la façon suivante :

- **Fiche d'intention de candidatures :** Chaque club intéressé devra renvoyer une fiche d'intention de candidatures suivant le type d'évènement et le millésime choisit. Cette fiche devra être signée par ses soins ainsi que par le Comité Régional d'appartenance qui pourra y adjoindre un commentaire
- **Envoi des conventions et cahiers des charges techniques FFC et UCI/UEC :** A réception de l'intention de candidature, la FFC enverra la convention d'organisation qui la lie avec le club ainsi que le cahier des charges d'organisation en vigueur de l'instance internationale.
- **Signature convention et documents annexes.** Le club candidat devra renvoyer la convention signée des parties (club, comité régional). Il devra également adjoindre à la convention signée un budget prévisionnel de son évènement (selon la trame GESI fournie par la FFC) ainsi que les courriers de soutien financier des collectivités confirmant leur engagement dans le budget prévisionnel.
- **Enregistrement de la candidature :** A réception des éléments ci-dessus et si et seulement si ces derniers sont complets, alors la candidature sera valide et enregistrée par le Bureau Exécutif Fédéral. Il s'en suivra les délibérations en Bureau Exécutif afin d'attribuer l'épreuve au candidat le plus approprié. La CNBMX pourra, sur demande éventuelle du BE, donner un avis technique sur les candidatures reçues.

Le rétroplanning suivant sera tenu afin de pouvoir procéder aux attributions par le Bureau Exécutif lors des périodes données.

Type d'épreuve	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Championnats du Monde UCI			X*					Attrib BE Nov 2028			
Coupe du Monde UCI - 1	X*	X*		Attrib BE Juin 2026	Attrib BE Oct 2026	Attrib BE Oct 2027	Attrib BE Oct 2028	Attrib BE Oct 2029	Attrib BE Oct 2030	Attrib BE Oct 2031	Attrib BE Oct 2032
Coupe du Monde UCI - 2							Attrib BE Oct 2028				Attrib BE Oct 2032
Championnats d'Europe UEC		X*			Attrib BE Juin 2026				Attrib BE Nov 2028		

X* : attribuée